L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 9 MAI 1885.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 13 mai.
ST-GERMAIN, Traub, mercredi, 20 mai.
OLENDE RODRIGUES, mercredi, 27 mai.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)... $80 et $100
Deuxième classe... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de modifier les prix de passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C. STOCKMEYER, Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
23 nov—

Compagnie Bordelaise

LIGNE DIRECTE POUR BORDEAUX.

Chateau Lafitte — Chateau Yquem.
Chateau Margaux. — Chateau Léoville.

Le **Chateau Lafite** partira de New York mercredi, 6 mai.
L. A. FOURNIER, Agent, 163 rue Gravier.
27 mars—3m

RED STAR LINE

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHINE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20, payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $40; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

K. MILLER & CO, 35 Carondelet, A. YORKE coin Carondelet et Gravier.
3 nov—34 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT

Partant Mercredi, 13 mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants :—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

KNICKERBOCKER, Capt. P. Kemble

partira de son quai, au pied de la rue Toulouse ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0

Passage—Cabine... $40
Entrepont... $20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO, rue Carondelet No 41.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU : 46 RUE DU CAMP. (1er étage).

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, secrétaire.

Pour Donaldsonville, ASSOMPTION.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

Bayou Lafourche, WHISPER.
Part tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et les VENDREDIS à midi.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.
20 janv— B. RIVET, Agent.

BAYOU LAFOURCHE.

PACKET INDEPENDANT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR THIBODAUX, NAPOLEONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires—Le No 1 bateau à vapeur à fret

E. W. FULLER.

J. B. Dumestre, Capitaine. Jno Gugel, Commis.
Part tous les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS, à midi.
Pour le fret, s'adresser à A. M. HALLIDAY, Agent, No 82 rue Gravier. Téléphone No 784.
Le bateau communique à Thibodaux avec le Alice Le Blanc. 8avril

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis HEROINE.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1885.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées.

TRAINS.

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Lewisburg, Old Landing... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis pour Mandeville, Madisonville et Lewisburg étendant l'excursion le Samedi jusqu'à Old Landing... 4 p. m.

EXCURSIONS

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing... 7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville... 6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement... 6 p. m.

RETOUR

Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis... 5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis... 6 a. m.
Laissera Old Landing Excursions Mercredis et Dimanches... 2 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour... 50 cts.
JOURS D'EXCURSION, aller et retour... 50 cts.
Enfants moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
1ermai— W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 28 déc

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

39 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS, PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables : je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécialités de la maison, je recommande : L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La marée anti-cholérique. Le Sirop de Cerises sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

1er sept—1an — A. CARROUCHE, 39 rue de Chartres, N.-O.

Mandeville, Madisonville et Covington.

Commençant SAMEDI, 25 avril.

Le steamer neuf et rapide

GROVER CLEVELAND.

A. PERKIN, Capitaine. GUS. ŒRTLING, Commis.

Partira du West End comme suit, si le temps et la marée le permettent

DE WEST END. Arrivée du train de	DE COVINGTON.
Dimanche 8 h. A. M.	Dimanche... 3 h. P. M.
Dimanche 7 h. P. M.	Lundi... 4 h. A. M.
Lundi... 1 h. P. M.	Mardi... 6 h. A. M.
Mardi... 3½ h. P. M.	Mercredi... 3 h. A. M.
Mercredi... 8 h. A. M.	Mercredi... 3 h. P. M.
Jeudi... 1 h. P. M.	Jeudi... 4 h. A. M.
Vendredi 3½ h. P. M.	Vendredi... 6 h. A. M.
Samedi... 3½ h. P. M.	Samedi... 4 h. A. M.
	Dimanche. 3 h. A. M.

Prix pour aller : Mandeville, 50 cts., Madisonville, 75 cts. Covington, $1. Autant pour le retour.

Excursions tous les dimanches et les mercredis. Prix, aller et retour : à Mandeville, 50 cts., à Madisonville, 75 cts.; à Covington, $1. Communications avec les sources d'Abita par stage.

Fret reçu à la station du chemin de fer de West End, rue du Canal, coin Broad.
H. ŒRTLING & SON, Agents, No. 429 rue Julie.
24avril—1m.

CHEMINS DE FER

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive 7 00 P. M. | No 2 part... 9 45 A. M.
No 3 " 11 15 A. M. | No 4 " 4 00 P. M.
No 5 " 10 30 A. M. | No 6 " 5 00 P. M.

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge. Les Nos 3 et 4 ne s'arrêteront pas à Flag Station entre la Nlle Orléans et Baton Rouge pour recevoir ou débarquer des passagers. Les Nos 1, 2, 5 et 6 s'arrêtent à Flag Station quand le drapeau est hissé. Les Nos 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton et à Harriston avec le Natchez Jackson & Columbus Road. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific et Vicksburg & Meridian Rail Road. Les trains 3 et 4 se relient à Leland aux embranchements pour Huntington et Arkansas City.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras.
JOHN BRADLEY, Surintendant de Division.
J. S. DAVANT, G. F. P. Agent
E. F. REYNOLDS, Agent Général. 13déc—

Mississippi Valley Route.

Louisville, New-Orleans and Texas Rail Road.

No 1 arrive 7 00 P. M. | No 2 leaves 9 45 A. M.
No 3 " 11 15 A. M. | No 4 " 4 00 P. M.
No 5 " 10 30 A. M. | No 6 " 5 00 P. M.

Trains Nos 1, 2, 3 and 4 run daily between New Orleans and Memphis. Nos 5 and 6 run daily between New Orleans and Baton Rouge. Trains Nos 3 and 4 will not stop at stations between New Orleans and Baton Rouge to take on or put off passengers. Trains Nos 1, 2, 5 and 6 stop at Flag Stations when flagged. Trains 1 and 2 connect at Ethel with trains for Clinton and at Harriston with Natchez, Jackson and Columbus Railroad. Trains 1, 2, 3 and 4 connect at Vicksburg with Vicksburg, Shreveport and Pacific and Vicksburg and Meridian Railroads. Trains 3 and 4 connect at Leland with trains for Huntington and Arkansas City.
JOHN BRADLEY, Assistant Superintendent.
J. S. DAVANT, G. F. & P. Agent
R. F. REYNOLDS, Genl. Agent. dec 13—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N. Orléans
No 1... 7 45 a m | No 4... 7:30 a m
No 2... 7 45 p m | No 2... 8:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasin et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Compagnies d'Assuranses LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, Président.
WTON BUCKNER — PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif... $4,407,800 24
Passif... 2,670,383 44

Surplus... $1,727,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES F. ROUX, assistant-secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire.
Président.

LEON QUEYROUZE.

GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

17 RUE DECATUR.

ASSURANCES.

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes incendie...	$644,118 33	
Primes maritimes...	327,403 48	
Primes de rivières.	37,703 99	$1,009,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882...		201,117 03
Total des primes...		$1,110,342 83
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	86,840 82	
Réassurances...	187,917 84	475,456 58
Primes acquises...		$634,886 24
A ajouter :		
Intérêt sur placements...	$33,383 42	
Sauvetage...	7 712 48	41,096 90
Revenu net...		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu...	$333,155 56	
Pertes maritimes...	107,175 30	
Pertes de rivières...	17,746 6	
Total des pertes...	$447,077 51	
Réduction, commissions, taxes, etc., dépenses...	213,556 33	660,633 84
Profits nets...		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes...		84,205 15
Total du surplus...		$109,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige...		58,438 46
Surplus net...		$45,114

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque.	94,189 36
Bons 4 p. 0/0 des Etats-Unis...	48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co	27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway..	1,520 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00
One Levee Steam Cotton Press...	24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery...	500 00
Bons St Bernard Steam Engine	100,00
Actions du New Orleans City Railroad Co...	1,500
Actions de la State National Bank...	700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company...	4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co...	1,260 00
Actions du New Louisiana Jockey Club...	750 00
Propriété foncière de ville	63,681 00
Billets 1re hypothèque...	129 304 08
Prêts sur demande.	66 920 17
Billets garantis par nantissement...	10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes...	45
Primes en cours de collection...	110 149 44
Dû par agents et en voie de transmission...	916 65
Comptes en suspens.	283 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance...	8,8[illegible]8 07 — $839,440 53

PASSIF.

Capital...	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées...	58,438 46
Dividendes non réclamés...	270 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances...	14,918 71
Surplus net comme ci-dessus...	45,114 99 — $839 440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER.
H. GALLY.
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 188[illegible]

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]RE, AD. SCHREIBER,
O. T. DUGA, CHAS. B. SCHMIDT
FATJO, JULES TUYES.

Premier Grand Pique-Nique Annuel

—Par la Société—

UNIONE ITALIANA GARIBALDI,

En commémoration de

L'Indépendance italienne "Festa dello Statuto,"

DIMANCHE, 7 juin 1885, à Oakland Park.

COMITE D'ARRANGEMENTS :

John Rocchi, A. Mazzola,
L. Ferrari, L. Dell' Orto,
L. Cipriani, John Astredo,
A. Sidoti, J. B. Barbera,
C. Pozzi, J. B. Rossi,
Sal. D'Amico, Stef. D'Amico.

Billet... $50 cts.
Entrée gratuite pour les dames et les enfants.
3 mai—3 10.17.24.31—juin 5.6.7.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie...		$255,251 36
Sur les risques maritimes...		17,931 68
Sur les risques de rivières...		20,305 94
Primes totales...		$293,488 98
Moins les primes non échues.		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884...		$222,248
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie...	$105,667 03	
Sur les risques maritimes...	6,553 87	
Sur les risques de rivières...	6,104 92	
taxes et dépenses moins l'intérêt.	15,843 99	
réassurances et primes remboursées...		21,137 18
Profits...		$66,9

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeubles...	$247,045 8
Papiers de ville...	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer...	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements...	162,590 32
Billets à recevoir...	69,964 67
Primes en collection...	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O...	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock...	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane...	15,626 25
Comptant...	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS. A. SHAKSPEAR
D. FATJO, JNO B. LALLANDE
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX
CHAS. LAFITTE, B. W. TAYLOR
17 juin

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year :

On fire risks...		$255,251 36
On marine risks...		17,931 68
On river risks...		20,305 94
Total premiums...		$293,488 98
Less unearned premiums...		71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884...		$222,248
Losses paid—		
On fire risks...	$105 667 03	
On marine risks...	6,553 87	
On river risks...	6,104 92	
Taxes and expenses less interests...	15,843 99	
Reinsurances and return premiums...	21,137 18	
		155,306 99
Profits...		$66 941 99

The company has the following assets :

Real estate...	$247,045 88
City time...	2 000 00
Bank, railroad and other stocks...	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge...	162 590 32
Bills receivable...	69,964 67
Premium in course of collection...	21,926 85
New Orleans Water Works Co...	7,430 50
Stock of Valette Dry Dock Co...	11,362 50
Louisiana consols...	15,626 25
Cash on hand...	46,280 58
	$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero, Jno B. Lallande,
M. W. Smith, J. J. Fernandez,
D. Fatjo, Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare, D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor, Chas. Lafitte.
17 juin—

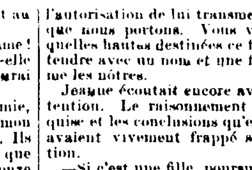

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu...	$542,214 35	
Primes sur risques de mer...	54,870 98	
Primes sur risques de rivière...	16,603 64	
	$613,688 97	
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884...	158,474 00	
Total des primes...	$772,162 97	
Addédaire :		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)...	$33,106 94	
Réassurances...	138,735 29	
Primes sur risques non terminés...	152,925 00	324,7626
Primes nettes acquises...		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes...		24,757 89
		$472,154 63
Pertes payées sur les risques de Feu...	$250,728 33	
de Marine...	34,764 71	
de Rivière...	3,355 51	
Pertes non ajustées	40,000 00	
	$328,848 55	
Commission d'agences...	$83,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licences...	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,431 66	
Dépenses casuelles.	4,159 24	459,831 38
Bénéfice net...		$12,323 25
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884...		$15,000 00

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0...	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans...	51,000 00
Premium Bonds...	52,916 17
Argent en caisse...	93,798 89
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi...	15,000 00
Primes en voie de recouvrement.	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe...	46,749 81
Prêts sur hypothèque...	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres...	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs...	17,939 20
Meubles et installations de bureau...	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein...	$300,000 00	
Fonds de réserve...	31,526 78	
Dividendes non réclamés...	2,724 00	
Pertes non réglées...	40,000 00	
Primes sur risques non expirés...	152 925 00	527,175 7

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.

PREMIER ETAT DE SITUATION — DE LA —

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884.

Sur les risques d'incendies...	$90,692 23	
Sur les risques de mers...	433 18	
Sur les risques de rivières...	1,328 25	
	$92,454 36	
Moins les primes non expirées...	24,017 93	
Primes échues jusqu'au 31 déc '84		$68,436 43

PERTES PAYEES.

Sur les incendies...	$20,717 73	
Sur les rivières...	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées...	6,954 10	
Escomptes...	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt...	13,049 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits net...		$17,062 87

ACTIF.

Comptant...	$8,567 71	
Billets-actions...	251,830 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau...	2,056 93	
Bons à prime...	25,768 75	
Bons en voie de collection...	20,354 12	
		$335,555 80

PASSIF.

Capital souscrit...	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues...	24,017 93	
		$318,492 93
Surplus...		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK, T. BROPHY
WM. CONWAY, GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN, C. DOYLE,
THOS DUNNE, GEO. FAEHNLE,
JOS. FROWLEY, JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON, HUGH McMANUS,
THOS. J. MORAN, JOHN NELSON,
P. QUINN, THOS. G. RAPIER,
M. J. SCHWARM, PHILIP THOMPSON,
JOHN WALLE.

PILULES PURGATIVES

(EXTRAIT ÉLIXIR TONIQUE ANTI GLAIREUX du Dr GUILLIE

Préparées par **PAUL GAGE**, Pharmacien, seul propriétaire, rue de Grenelle-St-Germain, PARIS

L'action de l'Élixir Guillié est toujours bienfaisante comme **Purgatif**, il est tonique en même temps que rafraîchissant; il aide et corrige toutes les sécrétions et donne de la force aux organes. N'exigeant pas une diète sévère, il peut être administré avec un égal succès aux enfants et aux vieillards **sans crainte aucune espèce d'accidents.** Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'ÉLIXIR GUILLIÉ était d'une efficacité incontestable contre toutes les **FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES** et en général comme dépuratif dans toutes les **MALADIES CONGESTIVES.**

Les Pilules d'Extrait d'Élixir du Dr GUILLIÉ contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés tonì-purgatives et dépuratives de cet Élixir. Elles conviennent surtout à la classe ouvrière, à laquelle elles évitent les dépenses considérables des maladies et les pertes de temps.

Dépôts à Nouvelle-Orléans chez MM. CARROUCHE, NALAL, E.-J. HART & Cie — St-Cyr FOURCADE, L. LYONS.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les Rhumes, maladies de Poitrine, Douleurs, Rhumatismes, Foulures, Plaies, Brûlures. (Exiger la signature Fayard, etc.) Dépôt central rue St-Merri, Paris. Nouvelle-Orléans, MM. [illegible] et toutes les Pharmacies.

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — [illegible] Mme DUTAUT, à Choisy, près Paris. — Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 215, Canal-Street.

VICHY

Administration, PARIS, 22 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE.

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

ENCRE JAPONAISE COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des **Copies parfaites** un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant, restant toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

Dépôts chez tous les papetiers du monde entier.

E. ANTOINE & FILS, PARIS

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du PEUPLE

De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues sur les risques d'incendie...	$250 565 23	
Sur les risques de rivières...	17 302 99	
Sur les risques de mers...	10,127 68	
		$277,998 90
Ajouter les primes non expirées de 1883...		26,401 09
		$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves...		15,523 61
		$319 923 60
Déduire :		
Primes remboursées et cancellations...	$8,600 31	
Réassurances...	12,525 55	
		$21,125 86
		$298 797 74
Pertes, etc., payées durant la même période		
Sur les risques d'incendie...	$156,660 06	
Sur les risques de rivières...	9,916 03	
Sur les risques de mers...	9,857 97	
Impressions et Publications...	444 05	
Taxes...	3 432 42	
Escomptes...	44 424 14	
Bureau des réassurances...	2,949 41	
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage...	12,358 71	
		$241 042 79
		$57,754 95
Réserve pour les primes non expirées...	$32,854 95	
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées...	14,900 00	
0/0 dividende, janvier 1884...	5,000 00	
5 0/0 dividende, janvier 1885...	5,000 00	
		$57 754 95

ACTIF.

Comptant...	$14,912 67
Primes en voie de collection...	30,795 59
Immeubles...	29 017 49
Actions de Banques et autres, Bons...	38,772 76
Mobilier de bureau installation...	2,370 25
Billets garantis par hypothèques.	13,2[illegible]9 76
Billets garantis par nantissements...	6,409 68
Billets à recevoir à courtes échéances...	5,195 70
	$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
E. PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.
J. BENDERNAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Pragst, A. Walsh,
M. Popovich, F. Aufmkolk
B. Saloy, Wm Fagan
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew
A. D. Finley, A. Haber,
Theo L. Sogg, S. M. Miller,
Chas. Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, J. H. Menge,
F. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith
N. Seipel, A. Xiques,
Peter Blaise, S. Campiglio,
Frank Barker.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS.

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp,

Dixième Etat de situation annuel.

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie le tableau de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1884 :

Primes reçues pour risques d'incendies		$132,389 33
Primes reçues pour risques de rivières		19 141 57
Primes reçues pour risques de mers		9,295 52
Aux ues primes reçues...		$160,826 4
Ajouter sauvetage et profit et pertes...		31,614 75
		$192,441 17
Moins—		
Pertes sur les incendies...	$70,143 61	
Pertes sur les rivières	16 852 52	
Pertes sur les mers	11 198 49	
Escompte...	19 923 32	
Réassurances...	17,984 96	
Primes remboursées.	10,031 14	
Dépenses commissions, taxes, loyers, Bureau des Réassureurs, Babcock et Corps de Patrouille etc moins l'intérêt...	18,147 74	
		164,182 7[illegible]
		$28,258 39

La Compagnie a l'actif suivant :

Actions du capital...	8,064 24
Prêts sur collatéraux et hypothèques...	144,593 09
Immeubles...	9,850 00
40 actions de l'Exposition...	1,000 00
Comptant en banque	101 738 26
Billets à recevoir...	9 034 24
Installation de bureau	4,369 90
Primes en voie de collection...	41,778 51
	$320,118 24
Passif—	
Capital...	150 000 00
Réserve pour les primes non échues fonds de réserve et surplus...	141,859 85
Réserve sur les pertes non ajustées...	5,825 26
Intérêt et dividende non réclamés, payable sur demande et au crédit du stock, ainsi que déclarations en est faite ici.	22,433 13
	$320,118 24

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi le 21 janvier 1885.
W. O. HART, Notaire.

Nlle-Orléans, 21 Janvier 1885.

A une réunion de la Direction ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur demande :

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende sur le capital payé, formant un total de (15 pour cent) quinze pour cent par an.

Vingt cinq pour cent (25 pour cent) dividende sur les primes de participation.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander, Alf. H. Isaacson,
Léon Bertoli, Phil. Beck,
H. H. Bierhorst, I. N. Marks,
Peter Blaise, John Fitzpatrick,
P. Egan, A. A. Maginnis,
H. Ellermann, T. Prudhomme,
C. Taylor Gauche, A. H. Seward,
Chas Homard, Otto Taoman,
Wash Marks.

Ecole Commerciale

— DE —

CHARLES CARON.

Angle Orléans et Dauphine.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR.

ENSEIGNEMENT :—L'Anglais, le Français, l'Espagnol et toutes les branches d'une Instruction Commerciale.

Possesseur d'une méthode ayant pour effet de faciliter l'étude des langues et de développer supérieurement l'intelligence, le directeur de cette école invite plus particulièrement les parents qui ont des enfants retardataires à essayer de ses soins.

On demande un professeur d'anglais.
14 avril—1 m dim mar jeu

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Douzième état de situation annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie...		$240,034 65
Risques maritimes...		48,109 93
Risques de rivières...		26,972 43
		$315,119 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées...	$53,402 76	
Pertes sur les mers, payées...	18,327 09	
Pertes sur les rivières, payées...	13,974 00	
Escomptes et commissions...	38,710 84	
Réassurances...	38 631 72	
Primes remboursées	13,921 01	
Agences et dépenses	1,584 47	
Taxes et licenses...	11,585 36	
Dépenses, moins l'intérêt...	1,675 22	
Pertes non ajustées..	14 250 48	
		206,063 05
		$109,054 9
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883...	$66 909 95	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes...	30,145 00	
Versement au fonds de réserve...	5 000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées...	7,000 00	
	$109 054 95	

ACTIF

Comptant en caisse	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	95 850 00
Bons consolidés de la ville...	43,125 00
Autres bons et actions...	19,230 00
Prêts sur hypothèques...	39 799 99
Bons à primes...	13,106 14
Prêts sur nantissement...	111 124 24
Primes en voie de perception...	35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp...	32,750 00
Meubles de bureau...	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions...	$250,000 00
Fonds de réserve...	80,000 00
Réserves pour des primes non échues...	66,909 96
Intérêt et dividende non payé...	1,028 45
Pertes non ajustées et non payées.	21,250 48
Intérêt et dividende dû au janvier 1884...	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi notaire
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action, et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG, J. H. KELLER,
J. B. CAMORS, C. H. MILLER,
M. FRANK, JOHN NELSON,
E. FRANK, FRANK RODER,
R. FROTSCHER, J. E. RENOSTORFF
F. FISHER, F. RICKERT,
H. R. GOGREVE, L. F. BOUQUETTE,
S. GUMBEL, A. G. RICKS,
A. J. GOMILA, WM. B. SCHMIDT,
GILBERTH GREEN, H. SCHULTZE,
S. HYMAN, LOUIS SCHWARZ,
KLUSCKEIFFER, X. WEISSEN.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN... Président.
CHAS. H. DOLSEN... Vice-Président.
CHAS. E. RICE... Secrétaire.

Directeurs :

Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer
Victor Meyer, Joseph Bowling
W. B. Conger, S. Hernsheim
George W. Sentell, Edward Nalle
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Delery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. [illegible]
S. C. Coulon, Wm Hartig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gilles, A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman, C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
5 oi 1an, v a t e

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levee.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 4, Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine.
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano.
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz.
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée.
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat.
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Loweline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A. F. C. Drez vs. Ses créanciers. — No 14 140. Division A

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Alphonse C. F. Drez soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville, Lundi, 25me jour de mai 1885 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de Alphonse C. F. Drez, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Geo. O'Connell, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 22 avril 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 avril—3f

FEUILLETON.

Commencé le 1er mai — No 8.

LA Petite Marquise

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

—Suite—

Jeanne ne comprenait pas encore. Elle considérait la grande dame avec une curiosité au fond de laquelle perçait un vague effroi.

—Et pour cela que faut-il donc faire? interrogea-t-elle anxieusement.

—Je vous l'ai dit, chère amie, il faut renoncer à lui.

—Mais comment? En faveur de qui?

—En faveur de ceux qui sont dès à présent disposés à l'adopter.

—Et ces gens-là, qui sont-ils?

—Le marquis de Montbazon et moi.

Jeanne se renversa en arrière, stupéfaite et profondément émue.

—Vous! vous! murmura-t-elle, en se voilant le visage de ses deux mains.

La marquise devina tout ce qui se passait en elle.

—Remettez-vous, lui dit-elle avec bonté. Je ne veux pas vous surprendre. Dieu m'est témoin qu'en venant ici je n'étais conduite par aucun calcul misérable. Mais quand vous m'avez appris que vous alliez rester demain sans asile, chargée de la terrible responsabilité de nourrir et d'élever votre enfant, je me suis représenté aussitôt quelle vie errante vous alliez mener, de combien de larmes elle serait abreuvée, à quelles privations vous étiez irrémissiblement vouée tous les deux. C'est alors que l'idée m'est venue de disputer cet innocent au sort qui lui est réservé....

—Ah! que vous êtes bonne, madame! s'écria Jeanne.—Mais non, reprit-elle vivement. C'est inutile. Je n'aurai jamais le courage....

—Je le crains fort, ma pauvre amie, mais laissez-moi tout vous dire à mon tour, maintenant que j'ai commencé. Ils ont bien raison ceux qui affirment que l'on ne peut pas tout avoir! Voilà onze ans passés que j'ai épousé le marquis de Montbazon. Nous nous aimons, nous jouissons d'une fortune immense, mais nous n'avons pas d'enfant! Vous, vous n'avez rien, ni parents, ni famille, ni amis, ni fortune; et Dieu vous accorde cette grâce ineffable, qu'il nous refuse, à nous, depuis si longtemps!

—Hélas! gémit la pauvre mère. Vous appelez cela une grâce, vous, madame!

—Oui, ma chère! Et, voyant que le ciel demeurait sourd à nos prières, nous avons bien souvent cherché, le marquis et moi, de quelle façon nous pourrions combler ce vide immense. Cent fois nous avons eu la pensée d'adopter un enfant, mais nous ne voulions pas, en choisissant au hasard, nous exposer plus tard à des regrets, si ce n'est à de cuisants chagrins. Aujourd'hui tout change. Nous vous connaissons, nous connaissons ce pauvre Clodion, nous savons de quels parents et dans quelles conditions ce petit être viendra au monde. Cela lève tous nos scrupules,—et je dis nous parce que, j'en suis certaine, M. de Montbazon, quoique je ne l'aie pas consulté, souscrira des deux mains à ce que j'aurai fait.

Jeanne écoutait silencieuse et réfléchie.

—Eh bien! reprit la marquise, calculons ensemble ce qui résulterait pour votre enfant de cette adoption. Etablissez, si vous l'osez, une comparaison entre le sort que nous lui destinons et celui auquel votre amour le condamne.

—Si c'est un fils, nous l'élevons avec la même sollicitude que s'il nous appartenait réellement. S'il vit, et nous avons bien plus que vous lieu de l'espérer, convenez-en, nous ferons de lui le plus instruit, le plus noble et le plus loyal des hommes. Quand il sera grand, nous n'aurons pas de peine à obtenir du roi l'autorisation de lui transmettre le titre que nous portons. Vous voyez d'ici à quelles hautes destinées ce fils peut prétendre avec un nom et une fortune comme les nôtres.

Jeanne écoutait encore avec plus d'attention. Le raisonnement de la marquise et les conclusions qu'elle en tirait avaient vivement frappé son imagination.

—Si c'est une fille, poursuivit madame de Montbazon, rien ne sera changé que le sexe à la destinée que nous lui préparons. Sans doute elle n'héritera pas de notre titre, et nous le regretterons amèrement; mais, comme elle sera bien authentiquement notre fille, elle peut monter plus haut encore dans la hiérarchie nobiliaire que nous n'avons atteint nous-mêmes. Elle peut devenir duchesse, princesse même.... Pourquoi non?

—Princesse! répéta Jeanne d'une voix à peine intelligible.

Puis, relevant soudain la tête :

—Mais, pour obtenir cela, que faudrait-il faire? demanda-t-elle anxieusement.

—Il faudrait quitter le pays immédiatement après vos couches, vous engager par écrit à ne jamais revendiquer vis-à-vis de cet enfant le droit d'exercer votre autorité maternelle. Il faudrait, en un mot, vous réfugier si loin et vous cacher avec tant de soin que lui-même ne se doute pas que vous existiez, et que nous puissions, sans mentir, lui répondre plus tard, quand il nous interrogera, que nous l'ignorons.

Jeanne poussa un gémissement plaintif.

—Je sais bien, continua madame de Montbazon, que cela est dur et qu'il faut une grande force de caractère pour s'y résoudre; mais la récompense touche de si près au sacrifice qu'elle vous dédommagera amplement de vos souffrances. Si vous étiez une femme comme les autres, je vous aurais dit tout d'abord que vous n'auriez pas à vous repentir de votre abnégation au point de vue matériel. C'est parce que vous êtes une créature douce, bonne et désintéressée, que je n'ai pas cherché à vous éblouir par un argument qui serait pour tant d'autres un motif déterminant. En ce moment même, je ne vous en parle que pour la forme, dédaignant de discuter avec vous une question qui n'a évidemment à vos yeux qu'une importance secondaire. De même je n'exigerai pas de vous une réponse immédiate. Pesez bien ce que je viens de vous exposer, équilibrez-en le pour et le contre. Le jour où votre délivrance sera proche, il sera temps de nous avertir. Alors nous aborderons ensemble les clauses particulières de notre marché et nous prendrons toutes les précautions nécessaires pour que ni vous ni votre enfant n'ayez jamais à regretter le parti que vous aurez embrassé.

A ces mots, madame de Montbazon la salua d'un geste amical et sortit.

Elle avait disparu depuis longtemps lorsque Jeanne la chercha du regard. La singulière proposition qu'elle venait de recevoir avait produit sur son esprit une impression profonde.

—Marquise ou princesse!... murmurait-elle avec un étonnement admiratif. Mais moi.... reprit-elle aussitôt. Oh! non. J'aimerais mieux mourir....

A dater de ce jour, elle devint sombre. Comme elle n'était plus en état de travailler, on la rencontrait, solitaire, errant par les chemins verdoyants, effeuillant machinalement entre ses doigts les fleurs qu'elle cueillait sur son passage.

Cependant le terme de sa grossesse approchait. Déjà elle ressentait les symptômes d'une délivrance imminente. Il fallait absolument sortir de cette impasse.

Jeanne s'arma d'une résolution héroïque et se rendit à la Grand'Cour.

Quand elle y arriva, elle était à bout de forces. La marquise, qu'on avait prévenue, n'eut que le temps de lui avancer un siège, sur lequel l'infortunée s'affaissa lourdement.

—Eh bien! chère petite? lui demanda-t-elle. Avez-vous réfléchi à ce que je vous ai dit, il y a près d'un mois?

—Oui, madame, répondit Jeanne, si bas qu'on l'entendit à peine.

—Venez-vous ici pour m'apporter votre réponse?

Jeanne avait les yeux pleins de larmes et s'efforçait de les contenir; mais ces larmes la suffoquaient.

Hors d'état de répondre d'une manière intelligible, elle fit de la tête un signe affirmatif.

—Et cette réponse, quelle est-elle? interrogea madame de Montbazon avec une impatience mal déguisée.

—Faites de nous tout ce qu'il vous plaira, madame, répondit enfin Jeanne.

Mais, en même temps qu'elle puisait dans son courage la force d'articuler ces quelques mots, les pleurs qu'elle retenait depuis si longtemps se firent jour à travers ses paupières et inondèrent son visage.

—Allons, remettez-vous, chère petite, et causons, fit madame de Montbazon sur un ton caressant.

Jeanne essuya ses larmes et souleva ses paupières appesanties.

—Oh! madame, dit-elle, vous pensez bien que je ne viens pas ici pour discuter les conditions d'un marché. Du moment que je vous abandonne mon enfant, que m'importe ce qu'il deviendra! Sais-je seulement si j'aurai la lâcheté de lui survivre!

—Voilà de mauvaises pensées, ma chère petite. Si vous ne vous sentez pas assez vaillante pour supporter cette séparation, je n'accepte pas le sacrifice que je vous ai demandé. Je le veux absolu, c'est vrai, mais je tiens à ce qu'il soit fait généreusement, ou je le repousse.

—Vous avez raison, madame, mais vous ne pouvez pas empêcher que mon cœur se déchire!

—Oh! cela, certainement. Je n'ai pas la prétention de vous interdire ni la douleur ni les regrets, mais écoutez-moi bien. Le soir du même jour où je vous ai quittée, j'ai fait part au marquis des propositions que je vous avais soumises. Non seulement, il y donne son entière approbation, mais il veut faire pour vous plus encore que je n'aurais pris sur moi de vous assurer.

—Ah! que m'importe! dit Jeanne accablée.

—S'il vous importe peu, chère petite, nous tenons à honneur, nous, que la mère de l'enfant qui nous est confié ne soit pas à la merci de personne et que la misère n'achève pas l'œuvre que le chagrin menacerait d'accomplir. En conséquence, et dès que vous serez en état de partir, M. de Montbazon vous remettra une somme de vingt mille livres.

—Eh! qu'ai-je besoin de cet argent? gémit la malheureuse femme.

—Vous en avez plus besoin que vous ne croyez, ma pauvre petite. Votre sacrifice accompli, vous n'aurez qu'un moyen de vous consoler : le travail. Eh bien! ce travail, nous ne voulons pas qu'il soit pour vous une fatigue, car vous ne seriez pas en état de le supporter. Avec ces vingt mille livres, il vous sera facile de vous établir, de choisir un genre de commerce en harmonie avec vos goûts et vos aptitudes. Et qui sait!... Il ne faut jurer de rien, ma pauvre enfant; peut-être serez-vous bien aise de les retrouver plus tard, si vous rencontrez sur votre route quelque honnête homme disposé à vous donner son nom.

—Me marier! Moi! se récria Jeanne avec un geste d'horreur. Y pensez-vous madame!

—Je sais bien que vous n'y songez guère en ce moment; mais, qui peut répondre de l'avenir? Vous êtes trop jeune encore pour savoir combien de blessures horribles le temps a cicatrisées.

—Dieu vous entende, madame! mais, pour ma part, ce que je redouterais le plus, c'est que le temps vous donnât raison.

—Soit, ne parlons plus de cela. Aussi bien n'est-ce pas une des conditions que nous prétendons vous imposer. Vous resterez libre de faire ce que bon vous semblera, pourvu que vous vous engagiez à ne vous fixer dans aucun pays, à vingt lieues de distance pour le moins d'Olivet.

Jeanne plongea son visage dans ses deux mains, mais ne protesta pas.

—Ce n'est pas tout, chère petite, reprit madame de Montbazon. Le moment de votre délivrance approche; il est urgent de s'en occuper. Or, le marquis et moi, nous avons pensé que vous ne seriez jamais soignée chez vous aussi bien que vous le seriez ici. C'est donc dans notre propre maison que vous ferez vos couches, que la chère créature viendra au monde et que nous la ferons baptiser.

—Oh! c'est trop de bonté, madame! balbutia Jeanne confuse.

—Alors je vais vous conduire à l'instant dans la chambre que je vous destinais et faire prévenir le docteur Carrey qu'il se tienne à notre disposition.

A ces mots, la marquise se leva.

—Venez avec moi, dit-elle. Je vous mènerai chez vous et vous pourrez vous y reposer à loisir.

Jeanne la suivit docilement et franchit les degrés d'un large escalier.

Arrivée au premier étage, madame de Montbazon la prit maternellement par la taille, pénétra avec elle dans le couloir de droite et ouvrit une porte qui se trouvait juste à l'extrémité du corridor.

En entrant dans cette pièce spacieuse et élevée, dans laquelle la fenêtre, toute grande ouverte, laissait pénétrer des torrents de lumière, Jeanne fut éblouie. Ce fut bien pis encore quand elle promena autour d'elle son regard étonné.

Partout des meubles luxueux, garnis de cuivres finement ciselés; des tentures soyeuses, claires et réjouissantes, un lit de milieu, large et moelleux, à demi enfoui dans les rideaux aux plis épais qui se relevaient de chaque côté du traversin.

Enfin, devant elle, par la fenêtre béante, elle distinguait la petite rivière, les marronniers, les prairies de la Grand'Cour, les eaux transparentes du Loiret; plus loin, à travers le rideau de peupliers, qui le bordait, elle apercevait la plaine inondée de soleil; plus loin encore, dans une atmosphère vaporeuse et rayonnante, se détachait la silhouette d'Orléans, au-dessus de laquelle émergeaient fièrement les tours de son élégante cathédrale.

La pauvre fille ne put retenir un cri d'admiration.

—Oh! que c'est beau! fit-elle en joignant les mains.

—C'est bien le moins que la cage vous plaise, dit la marquise, car à dater de ce moment, vous êtes chez vous, vous y êtes au même titre que nous. A la plus légère indisposition, il vous suffira d'agiter le cordon de cette sonnette pour que l'on accoure auprès de vous.

—Je n'oserai jamais, balbutia la pauvre fille d'une voix timide.

—Il le faut, vous dis-je, dans votre intérêt et dans celui de votre enfant. De même, si vous avez envie de vous promener, le parc est à votre disposition; mais ne le quittez pas. Ménagez vos forces! Songez que le moindre accident pourrait être suivi d'une catastrophe!

—Je vous promets, madame, que je ferai l'impossible pour reconnaître tant de bontés, protesta Jeanne avec feu.

—Alors je vous laisse. N'oubliez rien de ce que je vous ai recommandé!

A ces mots, la marquise s'éloigna en lui jetant un dernier geste d'adieu.

Jeanne se laissa tomber dans un fauteuil avec une sensation de bien-être que, de sa vie, elle n'avait éprouvée!

Soudain elle se leva.

—Mais je n'ai pas de linge ici! s'écria-t-elle. Il faut que je retourne à la maison pour en chercher. Comment faire!

Elle se dirigea vers la porte, et s'arrêta presque aussitôt.

—Mais où est madame de Montbazon? se demanda-t-elle. Je ne connais pas le château. De quel côté me diriger?

Comme elle promenait autour d'elle un regard incertain, elle aperçut le cordon de sonnette que la marquise lui avait indiqué.

—Il n'y a que ce moyen-là, pensa-t-elle.

Elle s'en approcha, étendit le bras à deux ou trois reprises pour s'en emparer, mais le cœur lui battait comme si elle allait commettre une mauvaise action. Cependant elle parvint à surmonter sa timidité et tira nerveusement sur le gland, qu'elle lâcha brusquement pour tressaillir au bruit de la sonnette.

Quelques secondes après parut une femme de chambre.

—Veuillez annoncer à madame de Montbazon que je vais jusque chez moi pour y chercher du linge et que je reviendrai dans quelques minutes, dit-elle d'une voix tremblante.

—C'est inutile, ma chère, répondit la soubrette. Comment! vous n'avez pas encore eu la curiosité d'ouvrir les tiroirs de cette commode! Elle est remplie de linge que madame la marquise a acheté tout exprès pour vous.

—Vous devez vous tromper, madame la marquise ne savait pas, il y a une heure, que je viendrais demeurer chez elle.

—Non, mais elle l'espérait. Dans tous les cas, elle devait faire porter chez vous, au dernier moment, tout ce qui vous était destiné.

Cette nouvelle preuve de générosité toucha Jeanne jusqu'aux larmes.

—Je vous remercie, mademoiselle, fit-elle avec une révérence un peu gauche.

La camériste s'éloigna en souriant.

Depuis quatre jours, Jeanne avait pris possession de sa chambre et s'étonnait de la facilité avec laquelle elle s'habituait au bien-être!

Elle ne sortait guère, sentant qu'elle ne pourrait aller loin sans danger. Elle se tenait à la fenêtre, contemplant le délicieux panorama qui se déroulait sous ses yeux.

Le cinquième jour, elle fut obligée de s'aliter. On envoya chercher en carrosse le docteur Carrey, qui s'empressa d'accourir. Au bout de quelques instants, le 5 juin 1704, à quatre heures du soir, Jeanne mettait au monde un magnifique enfant. C'était une fille!

V.

L'ENLÈVEMENT.

Trois jours après, en présence de tout le village assemblé,—car la nouvelle s'était depuis longtemps répandue,—le marquis et la marquise de Montbazon faisaient baptiser la petite fille sous les noms de Marie-Geneviève et jonchaient de dragées et de menue monnaie la place de l'Eglise.

Dans la vaste prairie qui s'étendait devant le château, des tentes avaient été dressées. Un orchestre avait pris place d'un côté. De l'autre, des pièces de vin avaient été défoncées, des monceaux de victuailles étaient entassés sur les tables.

Tout Olivet dansait, mangeait et buvait à la santé de Geneviève Duroit!

—En voilà une qui a de la chance! murmurait-on dans les groupes.

On ne songeait plus à ce que la pauvre mère avait souffert, à ce qu'elle allait souffrir encore. On était presque jaloux d'elle.

(A continuer.)

—Tu es complètement chauve, mon pauvre garçon, et tu ne vois pas le bout de ton nez.

—En effet, mon oncle. Mais songez que j'ai déjà vingt-deux ans!